

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	6 ^{ème}
Nom de site	129_RASPAIL_75006	Numéro	75106_027_17
Adresse du site	129, boulevard Raspail	Hauteur	R + 8 (28,20 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur trois nouvelles antennes.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 700MHz (4G/5G) Dossier précédent validé à la CCTM du 18/03/2021		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	19/03/2021
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	12/05/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	12/06/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 20°, 140° et 250°.		
Distance des ouvrants	Lucarnes entre 1 m et 3 m	Vis-à-vis (25m)	R + 7 (28,20 m)
Estimation	3G/4G/5G : 20° <4V/m ; 140° <5V/m ; 250° <4V/m 5G : 20° <4V/m ; 140° <4V/m ; 250° <3V/m		
Hauteur des antennes (HMA) 5G	29,75 m pour les antennes à faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes	Seuls des compléments aux antennes existantes seront installés. Les antennes sont en résine polyester de teinte brun cuivré type RAL 8004. Elles sont installées en retrait de façade, afin de minimiser leur impact visuel depuis la rue.
Intégration antennaire	Les antennes seront installées et insérées dans des fausses cheminées en résine, de teinte blanc crème type RAL 9001.
Zone technique	Les modules techniques sont maintenus de taille réduite et de couleur gris, et restent invisible depuis la rue.

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
1 - LYCEE, ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE PRIVEE SAINTE GENEVIEVE	64, rue d'Assas 75006	R+5 18m	Oui	65m	2.38V/m soit 6,6%
2 - PETITES SOEURS DES PAUVRES	49 Rue Notre Dame des Champs, 75006	R+5 18m	Oui	46m	2.16V/m soit 6,0%

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
1 - LYCEE, ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE PRIVEE SAINTE GENEVIEVE	64, rue d'Assas 75006	R+5 18m	Non	65m	1,2 V/m soit 2,0%
2 - PETITES SOEURS DES PAUVRES	49 Rue Notre Dame des Champs, 75006	R+5 18m	Non	46m	1,5 V/m soit 2,5%

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

	Azimut 20°	Azimut 140°	Azimut 250°
Niveau maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	22 m	22 m	24 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 20°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 21 m.



Légende



Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 140°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 22 m.



Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 250°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 24 m.



	Azimut 20°	Azimut 140°	Azimut 250°
Niveau maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	21 m	22 m	24 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat du projet :



L'installation technique n'est pas visible depuis ce point de vue

Etat du projet :



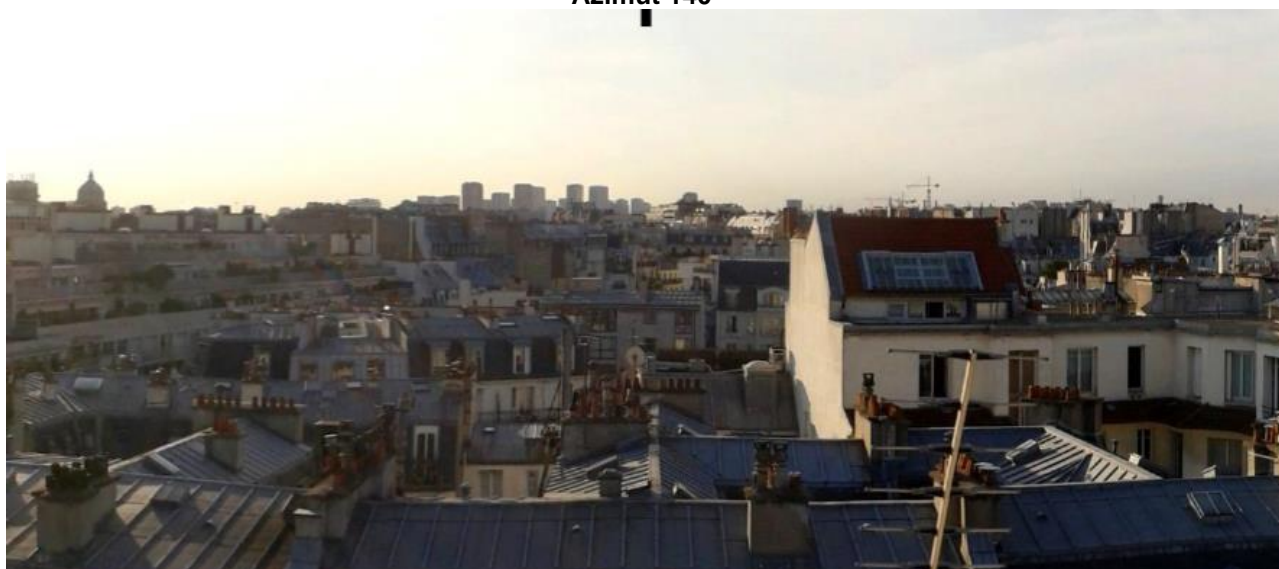
L'installation technique n'est pas visible depuis ce point de vue

Vue des Azimuts

Azimet 20°



Azimet 140°



Azimet 250°

